Décision 16-D-22 du 20 octobre 2016

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution de contrats d'assurance vie sur Internet

Posted on: 24 octobre 2016 | Secteur(s) :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Dispositif(s)	Irrecevabilité
Entreprise(s) concernée(s)	GIE AFER, AXA France

Lire

le texte intégral de la décision
55.28 Ko